

La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée

Famille	Module	Date
Le Rotary	RI - 12	15/12/2015
La taxe per capita		

La taxe per capita (expression latine qui signifie "par tête") est la principale ressource financière du Rotary International

Elle permet de financer l'ensemble de ses divers frais de fonctionnement, son siège d'Evanston (dans la banlieue de Chicago) et ses bureaux régionaux dont celui de Zürich auquel nous sommes rattachés

Les 1.200.000 Rotariens du monde entier sont soumis à cette taxe, identique pour tous

Elle est versée au Rotary International par chaque Club, semestriellement, en fonction de l'effectif qu'il a déclaré sur le site www.rotary.org à la fin du semestre écoulé

Elle ne doit pas être confondue avec la cotisation de District, dont le rôle est de financer les frais de fonctionnement du District, et dont le montant est différent d'un District à l'autre

Pour l'année 2015/2016, son montant annuel est de 55\$

Depuis plusieurs années, il a augmenté de 1\$ par an

